

Les nominations d'évêques - Le cardinal Ouellet est-il devenu une «pire menace»?

Jean-Claude Leclerc Le Devoir 4 juillet 2010

Le cardinal Marc Ouellet a été nommé préfet de la Congrégation pour les évêques par le pape Benoît XVI.

À peine nommé préfet de la Congrégation pour les évêques, le cardinal Marc Ouellet a eu droit aux présentations les plus diverses. Pour le New York Times, l'archevêque de Québec dirigera à Rome un puissant comité qui choisira la prochaine hiérarchie catholique mondiale. Et le grand quotidien de citer un vaticaniste d'Il Giornale, Andrea Torielli: «La nomination du chef de la Congrégation pour les évêques est très importante, car elle détermine la classe dirigeante de l'Église catholique des vingt prochaines années.»

Le Guardian de Londres annonce, lui, que le pape a promu au plus haut niveau un cardinal qui tient la «ligne dure» sur l'avortement. Cette nomination lui paraît d'autant plus significative que Benoît XVI a muté un autre archevêque, Rino Fisichella, qui s'était opposé à l'excommunication d'une Brésilienne, dont l'enfant victime de viol fut avortée. Et le journal de rappeler que Mgr Ouellet a subi la réprobation au Québec en tenant l'avortement pour un «crime moral» même en pareille circonstance.

Et plusieurs médias voient déjà dans le

nouveau préfet un successeur de Benoît XVI, dont il partage les idées et les convictions. Ce théologien sulpicien qui parle une demi-douzaine de langues connaît, en plus, les arcanes du Vatican. Il se défend de songer à devenir pape. Mais d'aucuns racontent qu'en choisissant les prochains évêques, il va aussi choisir de futurs cardinaux, ceux-là mêmes qui éliront le prochain chef de l'Église catholique.

Entre-temps, au Québec, à travers les médias de la province, des milieux «pro-vie» ont déploré le départ imprévu de leur champion du débat public, cependant que des groupes «pro-choix» évoquaient une grande noirceur qui, des collines de Rome, pourrait bientôt s'étendre sur les sociétés progressistes d'Occident. Le cardinal contestataire et contesté n'est pas le seul à faire passer une idéologie avant la réalité.

Quiconque veut avoir un minimum d'informations valables sur cette «puissante» congrégation peut néanmoins aller lire la presse religieuse. On y trouve sur le sujet des reportages dont le professionnalisme est remarquable. Ainsi, on y apprend que le comité du Vatican qui s'occupe des évêques compte une trentaine de dignitaires. Le fonctionnement en est secret, mais, a-t-on su, ses réunions, tenues tous les quinze jours,

étudient quatre dossiers à la fois. Chaque membre doit donner son avis. Une liste soumise au pape compte trois noms pour chaque poste. Le souverain pontife est libre de désigner l'homme de son choix, mais peut aussi demander plus d'information.

Des 33 membres de cette congrégation, 25 étaient l'an dernier des fonctionnaires, anciens ou actuels, du Vatican. Les dignitaires italiens y sont les plus nombreux, une douzaine, proches des dossiers confidentiels tenus sur les candidats. Cinq ecclésiastiques américains formaient la deuxième représentation en importance. L'un d'eux, l'archevêque de Saint-Louis, Raymond Burke, nommé en octobre, est célèbre aux États-Unis pour ses vitupérations politiques.

(Aux élections de 2004, notait le National Catholic Reporter, Mgr Burke a déclaré qu'il refuserait la communion au sénateur John Kerry, alors candidat démocrate à la présidence du pays, si ce catholique refusait de s'en tenir à la stricte doctrine romaine en matière de bioéthique et de morale familiale.

Un autre Américain de cette congrégation, le cardinal Bernard Law, devenu titulaire honorifique d'une basilique à Rome, s'est aussi rendu célèbre, involontairement cette fois, après avoir dû démissionner comme archevêque de Boston dans la triste foulée des cas de pédophilie qui ont secoué son diocèse.

Les cardinaux et les évêques chargés de

ce travail connaissent parfois des candidatures de leur pays, mais ils doivent s'informer aussi des noms, plus nombreux, en provenance de partout ailleurs. Même dans les cas qu'ils connaissent, ils ne sont pas à même de privilégier une candidature. L'ambassadeur du pape, en effet, fait une évaluation de chaque nom dans le diocèse concerné et auprès de l'épiscopat du pays. Et c'est lui qui dresse la liste que l'on étudiera à Rome.

Un tel processus n'est ni public ni démocratique, mais il n'est pas non plus totalement arbitraire. Ces années-ci, de plus en plus de gens s'y intéressent, notamment en raison de la politisation de plusieurs dogmes catholiques. En outre, les cas d'évêques blâmés par Benoît XVI, notamment en Irlande, ou qui ont démissionné dans des scandales, auront rendu nécessaire une sélection plus vigilante des prêtres et des religieux dignes d'accéder à l'épiscopat. D'autres enjeux propres à l'Église incitent enfin le clergé et les fidèles à suivre de près la nomination des évêques.

C'est le cas au Québec, où près de la moitié des évêques auront bientôt atteint l'âge de la retraite. Sur plusieurs questions délicates, comme l'enseignement religieux dans les écoles ou la présence confessionnelle en milieu pluraliste, les évêques d'ici sont parvenus à s'entendre. À une occasion, ils ont même refusé d'ouvrir un débat public auquel les conviait leur collègue de Québec. On voit difficilement le cardinal Ouellet leur susciter une fournée de pasteurs adeptes

d'une défunte chrétienté.

La crise de l'Église de Rome n'est pas seulement une crise des croyances ou des principaux moraux. C'est aussi une impasse dans le fonctionnement de la hiérarchie. Un scandale comme celui de la pédophilie a révélé des failles dans le

recrutement et la discipline du clergé. Mais l'ampleur de cette tragédie aura également mis en lumière, à tous les paliers, l'échec du leadership institutionnel.

La relève épiscopale, peut-on croire, ne pourra plus faire l'économie de l'esprit critique et du respect des gens.